



# Pékin fait chuter les terres rares.

*Le prix des terres rares a chuté en mai. L'explication tient dans la disparition de la taxe sur les exportations de terres rares au premier mai. Sa disparition a eu pour effet de ramener les prix internationaux au niveau des prix chinois, soit 15 à 25% moins chers.*

*Son remplacement par une taxe sur la production n'a pas encore permis aux prix de rebondir.*



**D**epuis le 1er mai les producteurs de terres rares doivent s'acquitter d'une taxe sur la production de terres rares, en remplacement de l'abandon de la taxe sur les exportations. Cette taxe, allant de 7,5% pour les terres rares légères à 27% pour les terres rares lourdes, n'a eu encore qu'un impact « limité » sur les prix tant la situation reste incertaine. Cette taxe ne serait pour l'instant appliquée que sur la production de minerai, et non sur celle d'oxyde et de métal. Si l'on ajoute l'importance des stocks chinois, les clients n'ont pas été incités en mai à revenir à l'achat. Pourtant cette réforme ne devrait pas manquer à l'avenir de changer en profondeur le marché des terres rares.

Elle vise d'abord à rééquilibrer le marché des terres rares, victime actuellement d'une surproduction qui pèse sur les prix. L'introduction de cette nouvelle taxe devrait ainsi permettre de réduire la production de terres rares, et en particulier de terres rares lourdes. Cette ambition devrait être aidée par la réduction de la production illégale de terres rares, qui représenterait selon l'Etat chinois près de 36% du marché officiel. En bénéficiant des revenus de cette taxe, les régions vont être incitées à lutter plus efficacement contre cette production. Toutefois certains analystes soulignent que l'introduction d'une taxe jusqu'à 27% pourrait à l'inverse susciter des vocations chez les producteurs illégaux.

## LA CHINE INVESTIT À L'ÉTRANGER

L'inconvénient de cette nouvelle taxe pour Pékin sera de renchérir le coût des importations pour les clients étrangers. Les clients pourraient être incités à aller acheter leurs terres rares hors de Chine. C'est pourquoi Pékin a investi dans des gisements à l'étranger. Mi-mai la compagnie minière allemande Tantalus et Shenghe resources ont signé un accord qui attribue à la société chinoise un tiers de la future production de terres rares du gisement que la compagnie développe actuellement à Madagascar. Cette nouvelle vient rappeler que la Chine a investi dans de nombreux gisements de terres rares à travers le monde, au Groenland (Kvanefjeld),



en Afrique du sud (Steenkampskraal) et en Australie (Nolans Bore, Browns Range et Milo). Si ces investissements se justifient par l'importance de la consommation de terres rares de Pékin, il n'en reste pas moins qu'ils lui procurent un levier d'action sur le marché.

## L'INDIUM A-T-IL TOUCHÉ SON POINT BAS ?

En baisse depuis novembre dernier, les prix de l'indium ont touché en mai leur plus bas depuis 6 ans ce mois-ci. L'élément déclencheur a été la perte de confiance dans la plateforme d'échange chinois Fanya, dont l'ampleur des stocks fait craindre

une baisse durable des prix. Résultat, les prix ont flirté avec les 400\$ le kilo au mois de mai. Selon plusieurs spécialistes des marchés, les prix ne peuvent toutefois pas descendre beaucoup plus bas.

Passé l'été, période pendant laquelle les échanges ralentissent, le kilo pourrait remonter vers les 600\$.

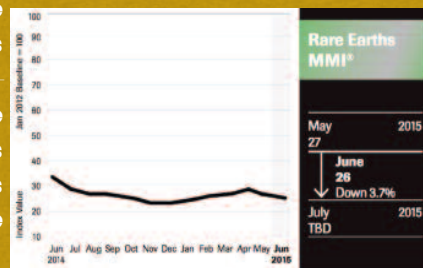
## LA VOITURE ÉLECTRIQUE CONTINUE SA PROGRESSION

Avide de terres rares, de cobalt et de lithium, les voitures hybrides et électriques sont en grande forme en 2015. Après le creux de 2014, le marché est reparti au premier trimestre en

Europe. Les ventes de voitures « alternatives » (Gaz, hybride et électrique) ont progressé de 29% sur le premier trimestre comparé au trimestre 2015. Un total de 144 421 véhicules alternatifs ont été immatriculés. Les analystes soulignent toutefois que le doublement du nombre de voitures électriques ne représente que 24 630 unités. Ces bons chiffres préparent peut être une massification du marché. Renault prévoyait en 2014 que 10% du marché pourrait être électrique d'ici 2020, contre 1% actuellement. L'arrivée sur ce marché d'un géant comme Apple annoncé en début d'année montre bien le potentiel de ce marché.

## LE MARCHÉ

Notre indice des prix recule de 3,7% ce mois-ci. La présence d'importants stocks en Chine et la réforme fiscale sur le marché ont incité les acheteurs à rester prudents. L'yttrium et le néodyme ont en particulier chuté lourdement. Toutefois quelques signes montrent que la demande résiste par endroit. Ainsi les importations américaines d'oxyde de terres rares ont augmenté de 44% au premier trimestre, comparé au trimestre 2014.



Une voile de bateau qui produit de l'électricité. C'est l'expérience tentée par une société française sur un voilier engagé dans la course la Route du rhum, le Défi Martinique. Cette petite révolution a été permise grâce aux propriétés des cellules photovoltaïques CIGS (Cuivre-Indium-Gallium-Sélénium).

Plus fine, la cellule CIGS ne pèse que 210 grammes par mètre. Elle a ainsi pu être facilement greffée sur du tissu. Surtout, sa souplesse lui permet de capter les rayons du soleil dans toutes les positions, même lorsque les voiles sont affalées.

Les 16 panneaux disposés sur la voile déploient une puissance de 1kW, pour un rendement de 12-14%. Si ce taux reste faible, il est suffisant pour répondre à la consommation d'un voilier, comme l'alimentation des appareils de navigation. Alors que le prix de ces cellules a baissé de 40% depuis un an, elles pourraient prochainement trouver des applications dans l'aéronautique ou encore le bâtiment.

## ZOOM



### LE GALLIUM

68 Nd  
167.26



Siège social : 21 rue Ernest Cognacq - 92300 Levallois Perret - Tél : 01 56 76 90 04 - [www.mtlindex.com](http://www.mtlindex.com)

PARIS - BORDEAUX - GENÈVE - BARCELONE - STOCKHOLM - MILAN - DUBAÏ